



Femme de ménage et vie privée

Par **mexico**, le 17/05/2011 à 10:24

Bonjour,

Je me suis rendue compte que ma femme de ménage fait étalage de ma vie privée à l'extérieur de ma maison. Il s'avère que j'ai un métier public. Que puis-je faire?

merci

Par **mimi493**, le 17/05/2011 à 11:46

la virer ?

Par **mexico**, le 17/05/2011 à 15:15

Fait depuis plusieurs mois...mais que faire si elle continue à me nuire.

Par **mimi493**, le 17/05/2011 à 20:43

Réunissez des attestations dans les formes légales avec copie recto-verso de la CNI de gens qui ont eu droit aux paroles de la dame, qu'ils racontent ce qu'elle leur a dit.

Puis portez plainte en diffamation